

# Un exemple de collaborationnisme : Francis André et son équipe

**Le Prix Marcel Paul, qui distingue depuis 1988 des travaux universitaires consacrés à la Résistance, la Déportation, l'Occupation ou leur mémoire, sera remis pour la 25<sup>e</sup> fois, le 26 octobre, à la lauréate 2012, Elisabeth Meier. Dans son mémoire de Master 1, celle-ci a traité de « L'organisation de la répression allemande à Lyon, 1942-1944 ». Etudiant les « acteurs de la répression » dans une première partie, elle évoque aussi les Français qui, aux côtés des Allemands, ont assuré la répression : des miliciens, des membres du Parti populaire français (PPF), parmi lesquels Francis André, un collabo particulièrement dangereux dont l'équipe fut intégrée au Sipo-SD (Police de sécurité-Service de sécurité) de Lyon. Extraits.**

Le statut du Parti populaire français - et surtout du groupe de collaborateurs intégré au Sipo-SD de Lyon, dont le chef est Francis André - par rapport à l'occupant est différent de celui de la Milice. Le PPF, fondé par Jacques Doriot en 1936, entend au départ être un mouvement de rassemblement national regroupant tous les Français, et ambitionne de faire concurrence au Parti communiste. La lutte contre celui-ci est sa priorité naturelle. En 1940, Doriot est proche de Pétain et soutient sa Révolution nationale. Il reste « l'homme du maréchal » jusqu'au printemps 1941. Son ambition d'arriver à la tête de l'État et de faire du PPF un parti unique le coupe cependant du gouvernement français. Le parti opère un rapprochement flagrant avec l'extrême-droite réactionnaire et fascisante : ce changement apparaît le plus évident sur le plan de la xénophobie et de l'antisémitisme. En 1942, le PPF se conforme au parti nazi. Il affiche donc une ligne de collaboration intégrale. Il lie son succès à la transformation intérieure du pays, et dès 1941, il élabore des projets de collaboration avec certains services allemands. Il est en relation dès 1940 avec la section VI du Sipo-SD et à partir de 1941 avec l'Abwehr [les services de renseignement de l'armée Ndr]. Oberg avait d'ailleurs fait savoir à Laval lors de son arrivée en France qu'il était d'accord pour confier des responsabilités dans le maintien de l'ordre aux groupements collaborationnistes. L'accentuation de la politique de collaboration de Doriot se traduit par ses positionnements violemment racistes, antisémites et anti-communistes, illustrés notamment par l'adhésion à la Ligue des Volontaires Français contre le bolchévisme (LVF), et fait de lui un relai important de l'action allemande en France.

## Idéologie d'extrême droite et appât du gain

Pour étudier la composition de l'équipe de Francis André au sein du Sipo-SD de Lyon et les actions qu'elle effectue, nous avons à notre disposition une source policière du 24 octobre 1945. Il s'agit du rapport d'une enquête effectuée par le commissaire de police judiciaire André Sondaz. Le dossier sur Francis André conservé au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon comporte également un interrogatoire de Francis André, portant sur son équipe et les opérations effectuées. Cet interrogatoire est très riche en informations, mais son

utilisation comme source soulève certaines questions. André est condamné à mort au palais de Justice de Lyon durant le procès du PPF le 19 janvier 1946, et exécuté le 9 mars 1946 au fort de la Duchère.

Les déclarations de Francis André données pendant sa déposition ont été faites devant la Cour de Justice, d'après Marcel Ruby, qui reproduit très fidèlement ses propos dans son ouvrage *La Contre-Résistance à Lyon*<sup>(1)</sup>. Elles décrivent avec beaucoup de détails les opérations d'André et de ses acolytes contre les juifs et les résistants. Les faits remontent alors à environ deux ou trois ans. Il reconnaît cent vingt assassinats. Le contexte de ces déclarations est important pour analyser ses dires. Dans quelle mesure ceux-ci relèvent-ils de stratégies de défense ? Il est vrai qu'il ne cache pas sa participation active et son rôle de chef au sein de son équipe. Cependant, certains détails de ses activités sont passés sous silence - il évoque ses « interrogatoires » mais ne parle jamais de tortures en tant que telles.

Ses propos permettent de retracer le fonctionnement et la composition de son équipe, ainsi que ses actions contre les juifs - souvent associées au pillage de leurs biens - et contre les résistants, qui prennent une forme plus offensive. Chez Francis André, les motivations de la collaboration étroite avec l'occupant, et plus précisément avec le Sipo-SD, semblent venir à la fois d'un engagement idéologiquement proche de celui des nazis (illustré notamment par l'adhésion à la LVF et le combat sur le front russe) et de l'appât du gain, qui est partagé entre la caisse du PPF à Paris et son équipe. Si celle-ci est intégrée au Sipo-SD et obtient un local place Bellecour en juin 1944, elle organise souvent ses propres « coups », sur la base de renseignements donnés par des indicateurs français, se faisant même passer parfois pour la police allemande auprès de ses victimes.

## La traque des juifs et des résistants

L'équipe, telle qu'André la décrit, est composée de quatre « lieutenants », issus du MNAT, ainsi que d'une dizaine de personnes venant essentiellement de Paris et de Lyon, membres du PPF. À la fin du mois de juin 1944, six miliciens du Deuxième service de renseignement intègrent le groupe, au moment où il fait déjà partie du Sipo-SD et est installé dans ses locaux place Bellecour. Le travail aurait été réparti en trois groupes, entre interrogatoires, arrestations et repos. Les « affaires » concernant les FTP sont traitées par André et sa bande, puis passées aux Allemands, qui récupèrent les suspects arrêtés, s'ils n'ont pas déjà été tués pendant l'arrestation. Les opérations concernant les juifs sont confiées, une fois l'objectif, généralement financier, atteint, à la sous-section



COUVERTURES DE BROCHURES DU PPF, DONT ÉTAIT MEMBRE FRANCIS ANDRÉ. L'UNE MONTRE SON CHEF DORIOT, DE RETOUR DU FRONT DE L'EST ET DE LA LVF, SALUANT SES FIDÈLES SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES. SUR CELLE DU 8 AOÛT 1943, ON EXHIBE AUSSI LES MILITANTS DÉFILANT SUR L'EMBLÉMATIQUE AVENUE PARISIENNE.

antijuive (IV B). Lorsque l'équipe travaille avec la section IV, elle garde la moitié du butin, et l'intégralité de celui-ci lui revient quand elle opère avec la section VI.

Il est possible de distinguer deux types d'opérations effectuées par Francis André et son équipe : les perquisitions et saisies de biens, suivies parfois d'arrestations, de personnes juives, et les actions contre la Résistance, et spécifiquement les FTP, de plus ou moins grande ampleur. André participe même aux opérations contre le maquis de l'Ain organisées par la Wehrmacht et le Sipo-SD de Lyon.

Les opérations contre les juifs sont souvent organisées après l'obtention d'informations d'indicateurs gravitant autour d'André et de son équipe. Ainsi, il décide en décembre 1943 « de faire une opération en utilisant certains renseignements qu'[il] possédai[t] sur l'activité d'un juif. » Celui-ci est tailleur de pierre. Francis André se présente tout d'abord comme un acheteur, puis se fait passer pour la police allemande. L'équipe d'André a été fondée sur la base d'accords passés entre les Allemands du Sipo-SD et la direction du PPF. Moritz, de la section VI, leur a donné les autorisations nécessaires pour le port d'armes et le permis de circulation. Il est également leur personne de contact auprès du Sipo-SD d'Oberg. Il leur fournit un logement, avenue Leclerc à Lyon, et doit assister aux exécutions. Ce patronage par les forces policières allemandes donne à l'équipe de collaborationnistes des pouvoirs très importants. Il n'est pas certain cependant qu'elle ait eu l'autorisation de la part de l'occupant de se faire passer pour la police allemande. D'ailleurs, cette opération se fait de la propre initiative de Francis André, qui cherche de l'argent pour financer le journal *L'Émancipation nationale* de Maurice Lebrun. L'aspect

## Qui est Francis André ?

Francis André, dit « Gueule tordue » en raison de sa laideur physique, a été membre du Parti communiste avant d'adhérer au PPF, qui compte à Lyon, à la fin de l'année 1943, 425 inscrits et 200 militants, d'après Marcel Ruby<sup>(1)</sup>. Il s'engage dans la LVF et part pour le front russe au cours de l'année 1942. Il quitte celle-ci après quelques mois à Borodino. En effet, la LVF est utilisée par la Wehrmacht comme arrière-garde, ce qui en fait la cible des *snipers*. De plus, les Allemands veulent faire signer à ses membres la promesse de ne plus s'engager en politique. Après avoir été réformé à Breslau, André est renvoyé en France en mai 1942. C'est en novembre 1943 qu'il crée le MNAT, le Mouvement national antiterroriste, sur les directives de Jacques Doriot. Ce mouvement rassemble d'après Ruby<sup>(1)</sup> tous les membres du PPF de la région lyonnaise. **E.M.**

(1) Marcel Ruby, *La Contre-Résistance à Lyon 1940-1944*, Lyon, L'Hermès, 1981.



lucrative prime ici, et le collaborationniste utilise à son profit la situation d'extrême insécurité de la population juive en France. Le but premier ne semble cependant pas être spécifiquement la persécution d'une personne juive parce que juive, mais plutôt le pillage. [...]

### Francis André interrogé et torture

Les opérations qu'André décrit comme ses six premières sont toutes des actions contre des juifs. La deuxième, qui se déroule au mois de janvier 1944, est « *de [sa] propre initiative*. » D'après lui, il ne s'agit pas ici d'une information d'un indicateur, mais il aurait aperçu « *deux individus qui avaient le type juif*. » Après la vérification de leurs papiers - ce qui montre l'étendue des pouvoirs conférés à cette équipe - André les amène avenue Berthelot, au siège du Sipo-SD. C'est là qu'il les interroge. À cette époque, l'équipe d'André n'est pas encore intégrée totalement à la police allemande. Le collaborationniste est cependant autorisé à interroger des suspects dans ses bâtiments, et donc à y pratiquer la torture. En effet, il est fort peu probable que les informations qu'André obtient des juifs et des résistants aient été données librement, sans recours à la violence, bien qu'il n'évoque pas les sévices infligés dans sa déposition. Il se contente de préciser, lors de la description de sa cinquième opération contre des FTP, qu'un des individus arrêtés a donné son adresse « *sans être l'objet de sévices* ». André le signale peut-être en sa défense, mais la rareté de l'indication « *sans sévices* » dans sa déposition provoque l'effet inverse, et laisse sous-entendre que la plupart des informations obtenues l'étaient au moyen de sévices. Dans l'un des témoignages d'anciens détenus de la prison Montluc publiés par Bruno Permezel, Charles Sirioud évoque la présence de miliciens lors d'un interrogatoire au Sipo-SD et les sévices qu'ils lui infligent, en janvier 1944<sup>(2)</sup>. Il pourrait s'agir là non de miliciens, mais de Francis André et de membres de son équipe. Lors de la déposition de Lise Lesèvre pendant le procès de Klaus Barbie en 1987, le témoin désigne nommément Francis André, présent lors d'un interrogatoire mené par Barbie en mars 1944 : « *Avec lui, il y avait des Français, comme Gueule tordue, des pauvres imbéciles qui suivaient* »<sup>(3)</sup>.

Francis André, pourtant un habitué du Sipo-SD et de ses membres, prétend ignorer le sort des juifs ou des résistants livrés aux Allemands et envoyés à Montluc. Étant donné que ceux-ci sont amenés régulièrement avenue Berthelot ou, après le bombardement du 29 mai 1944, au siège du Sipo-SD de la place Bellecour pour les interrogatoires, auxquels André assiste ou participe parfois, il est très difficile de croire qu'il n'ait pas au moins eu vent du sort réservé aux victimes du national-socialisme. Le collaborationniste arrêté après la Libération et jugé avec le PPF tente de minimiser sa responsabilité dans les nombreux assassinats ou déportations perpétrés pendant l'Occupation. [...]

Les actions menées pour s'enrichir aux dépens de personnes juives le sont souvent par André et son équipe, sans intervention des Allemands, sauf dans le cas où les victimes des collaborationnistes sont emmenées au Sipo-SD. Les opérations contre les résistants, en revanche, sont plus souvent organisées en collaboration avec les forces du Sipo-SD. C'est le cas lors de l'arrestation de chefs FTP à Vaise et aux ateliers SNCF d'Oullins. Une quinzaine de Français et d'Allemands, menés par le lieutenant Muller du SD, qui aurait été affecté au Service usines d'après André, effectuent des perquisitions dans des ateliers SNCF soupçonnés de vouloir faire grève le 1<sup>er</sup> mai 1944, lendemain de l'opération. Un FTP est abattu, un autre blessé, et trois ou quatre ouvriers sont arrêtés. En conséquence, aucune grève n'a été déclenchée, ce dont André se félicite.

Francis André et son équipe participent à des opérations en dehors de Lyon, organisées par les Allemands, notamment contre le maquis de l'Ain en février 1944, sous l'autorité de Moritz (opération pendant laquelle Francis André, en charge de l'interrogatoire des maires des environs de Poncin, se targue d'avoir évité aux habitants des mesures de représailles, affirmation difficile à prouver ou à infir-

mer en l'absence de sources) et à Vienne, en juin 1944, où une dizaine d'hommes du collaborationniste doivent arrêter des personnes soupçonnées d'avoir provoqué des déraillements de trains sur la ligne de Marseille.

### Quels liens avec la Milice et la police française ?

Les liens entre l'équipe d'André et la Milice lyonnaise sont ambigus. En effet, c'est grâce aux informations fournies par le Deuxième service de Touvier que les opérations franco-allemandes à Vaise et à Oullins ont pu être menées. Marcel Ruby attribue à la Milice les « *groupes d'action* » qui participent parfois aux opérations de Francis André. Pourtant, l'accusé évoque lors de sa déposition sa volonté de créer une équipe de cent cinquante hommes encasernés, et il précise « *pour faire échec à la Milice* ». Ce projet, pour lequel l'occupant avait mis à disposition la synagogue du quai Tilsitt, ne voit pas le jour en raison de la débâcle des forces allemandes. [...]

Les groupes d'action sont-ils miliciens, comme le note Marcel Ruby, ou bien membres du PPF, ou bien les deux ? En tout cas, lorsque Francis André parle de « *faire échec à la Milice* », il semblerait qu'il souhaite mettre sur pied des unités encasernées ressemblant à celles de la Franc-garde permanente. Peut-être est-ce aussi une manière de se démarquer d'une Milice garante de l'ordre du régime de Vichy. En effet, Jacques Doriot prend ses distances avec Pétain et le gouvernement français à partir de 1941 et se rapproche par son action et ses discours des groupes collaborationnistes parisiens, très critiques du gouvernement. Le chef du PPF aurait voulu, avec l'appui de l'occupant (prompt à faire jouer les rivalités entre les diverses mouvances collaborationnistes), à travers le MNAT, puis l'équipe d'André intégrée au Sipo-SD, mettre sur pied ses propres unités d'action, à même de concurrencer la police et la Milice françaises.

En plus de la Milice, Francis André est parfois en contact avec les forces de police françaises : il déclare dans sa déposition qu'il a, après une fusillade avec des FTP, « *donné l'ordre à des gardiens de la paix qui se trouvaient là de faire le nécessaire pour l'enlèvement du corps* ». Nous avons vu qu'il avait obtenu du Sipo-SD le droit de porter des armes et de circuler, ainsi que de mener des enquêtes, des perquisitions et des arrestations, ce qui empiète largement sur les prérogatives de la police et de la gendarmerie, en charge du maintien de l'ordre et de la sécurité. Bernd Kasten indique à ce propos que des heurts entre forces de l'ordre régulières et groupes collaborationnistes luttant avec brutalité contre le marché noir ou les résistants existaient<sup>(4)</sup>. Il ajoute que la police, très méfiante envers ces indicateurs et agents français du Sipo-SD, cherchait souvent à arrêter ceux-ci, notamment pour avoir adhéré au Parti communiste dans les années avant la guerre (ce qui était le cas de Jacques Doriot par exemple). Francis André se fait d'ailleurs arrêter par la police judiciaire française à la suite de sa première opération, menée en décembre 1943. Il ne précise pas pour quelle raison. Cependant, un simple appel à Moritz suffit à le faire libérer, ce qui montre sa position de force et son impunité, assurées par la protection offerte par le Sipo-SD. [...]

### D'autres formes de collaboration

À Lyon, le PPF est le parti collaborationniste le plus important, même si d'autres sont également représentés (comme le Francisme, le Rassemblement national populaire de Marcel Déat, le groupe Collaboration, etc.). Il n'est évidemment pas possible de traiter de toutes les exactions commises par la Milice, le PPF et d'autres groupes collaborateurs et collaborationnistes à Lyon, et



L'ÉCOLE DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE, AVENUE BERTHELOT À LYON, AVANT LE BOMBARDEMENT ALLIÉ DE MAI 1944. LE SIPO-SD (GESTAPO) DE LYON EN OCCUPAIT LES LOCAUX DEPUIS LE PRINTEMPS 1943. FRANCIS ANDRÉ ET SON ÉQUIPE PRATIQUAIENT LÀ INTERROGATOIRES ET TORTURES.

ceci n'est d'ailleurs pas notre propos. Nous nous sommes efforcés de montrer l'organisation de ces groupes et leurs rapports avec l'occupant, surtout le Sipo-SD, entre collaboration la plus extrême et volonté de mener leurs propres actions contre les « terroristes » et les juifs, ennemis de la « communauté nationale » française, afin de contribuer à la « régénération » du pays.

Il existe d'autres formes de collaboration avec les Allemands, notamment par dénonciation, anonyme ou non (un Bureau des Renseignements, sous l'autorité du Français Jacquin dit « Milneuf », est créé au début de l'année 1944, pour centraliser toutes ces informations). Les auxiliaires peuvent être intégrés aux équipes du Sipo-SD (comme celle de Francis André) : des agents permanents français et italiens travaillent notamment avec les sections IV et VI. Francis André les évoque dans sa déposition. D'autres personnes servent comme agents exceptionnels, apportant des renseignements sur des affaires déterminées. Il est intéressant de noter que les Allemands se méfient parfois de leurs collaborateurs français trop zélés. Dans un rapport sur la section II Police, adressé à tous les commandos du Sipo-SD en France occupée, Knochen rappelle que pour superviser le travail de la police française, il n'est pas suffisant « *de se cantonner aux Français "favorables à la collaboration"* ». Il est vrai que les Français ouvertement collaborateurs ou collaborationnistes ne sont pas en règle générale très appréciés du reste de la population (très hostile notamment au SOL, puis à la Milice, assimilés aux groupes paramilitaires nazis), et ne sont donc pas toujours les meilleurs indicateurs en ce qui concerne le travail de la police ou d'autres administrations françaises, puisqu'ils suscitent la méfiance chez les autres fonctionnaires. Ils sont d'ailleurs souvent la cible d'attentats de la Résistance. [...]

ELISABETH MEIER

(1) Marcel Ruby, *La Contre-Résistance à Lyon, 1940-1944*, Lyon, L'Hermès, 1981.

(2) Bruno Permezel (dir.), *Montluc. Antichambre de l'inconnu (1942-1944)*, Lyon, Éditions BGA Permezel, 1999.

(3) Sorj Chalandon, Pascale Nivelles, *Crimes contre l'humanité. Barbie-Touvier-Bousquet-Papon*, Plon, 1998.

(4) Bernd Kasten, « *Gute Franzosen* ». *Die französische Polizei und die deutsche Besatzungsmacht im besetzten Frankreich*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1993.

■ Mémoire de Master 1 réalisé sous la direction de Jean-Marie Guillon à l'Université de Provence Aix-Marseille.

Le jury du Prix Marcel Paul a également attribué une mention au mémoire de Master 2 d'Agathe Dubois consacré à « *Maquis et Résistance dans les pays du Buëch* » (Université de Paris 12-Créteil, sous la direction de Rémi Fabre).